

# **Compte rendu sommaire du Conseil municipal 09/07/2021**

Convocation du 03/07/2021

Le Vendredi 09 Juillet 2021 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Madame Myriam Morand, Maire.

Étaient présents: Mmes MORAND Myriam Maire, LEROY Aurore, et Mrs TESSIER Jean Pierre, GUILLAUT Jérôme, LEMAIRE Dominique, SEGOUIN Christophe.

Absentes excusées : -Mme THIMOND Martine : pouvoir donné à Mr GUILLAUT Jérôme  
- Mme LEMAIRE Brigitte : pouvoir donné à Mr LEMAIRE Dominique

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour:

Madame LEROY Aurore est nommée secrétaire de séance.

## **1.Semoir à sel**

Suite aux fortes neiges que la Commune a subi en Février dernier, il est nécessaire d'investir dans un semoir à sel afin de garantir la sécurité des citoyens mais aussi pour améliorer les conditions de travail de notre agent technique polyvalent.

Après avoir reçu trois devis et les avoir étudiés, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le devis de SARL AGUILLÉ situé à Saint Agil et autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

## **2.Commande de sel**

Afin de prévenir un futur épisode neigeux, il est nécessaire d'effectuer une commande de sel.

Après avoir étudié les deux devis reçus, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de prendre le sel gemme chez la Coopérative de Bellême.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer le devis.

## **3.Urbanisme (information courriers)**

Suite au dernier Conseil Municipal, Mme MORAND a fait le nécessaire auprès des deux propriétaires dont les travaux/constructions n'avaient pas été déclaré.

-Le premier propriétaire a reçu un courrier recommandé avec accusé de réception de la Mairie pour lui indiquer de régulariser sa situation. Le dossier est actuellement chez un architecte.

-Le second propriétaire est venu rencontrer Mme MORAND à la Mairie. Mme MORAND lui a exposé la situation. Suite à ce rendez-vous, Mme MORAND lui a envoyé un courrier recommandé avec accusée de réception, qui, à ce jour n'a pas encore été réceptionné.

## **4. Délibération mise à disposition avec SIVOS des Écoliers**

Suite à l'accord entre le SIVOS des Écoliers et la Commune de Gréez-sur-Roc afin de pallier à l'augmentation du temps d'entretien des locaux de l'école maternelle de Gréez-sur-Roc dû à la COVID-19, un agent d'animation de la garderie, est mise à disposition par le SIVOS pour la Commune de Gréez-sur-Roc pour une durée

hebdomadaire de 4h.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette mise à disposition et autorise Mme le Maire à signer la convention.

### **5. Point Comice Agricole**

Suite à la dernière réunion publique du 18/06/2021, nous avons très bien avancé sur l'organisation du Comice Agricole. Il est à noter qu'aucune messe n'est prévue ce jour car il y a eu un manque de fréquentation lors du dernier Comice. La Mairie essaie de faire le nécessaire pour trouver une solution afin d'organiser une messe.

### **6. Délégation chemins ruraux**

Mme MORAND a proposé à Mr LEMAIRE de s'occuper de référencer les chemins ruraux de notre territoire communal. Mr LEMAIRE a commencé à travailler sur ce dossier et a trouvé un projet dans la Sarthe appelé « Ekosentia ». Pour Mr LEMAIRE, il serait bien que le recensement soit fait avec Ekosentia, qui sont aptes à nous indiquer les diverses catégories de chemins ruraux (voie communale, chemins ruraux, sentiers d'exploitation...). Mme MORAND prendra contact avec eux.

### **7. Contrat agent technique polyvalent**

Suite à la démission de notre dernier agent technique polyvalent (trouver un poste à temps complet dans une autre collectivité), nous avons recontacter certains candidats qui avaient déposé leur candidature. Nous avons rencontré un candidat en Juin et nous étions prêt à l'embaucher. Malheureusement un contre-temps est apparu suite à son dossier. L'embauche n'a pas pu se faire et la Mairie a dû se retourner très rapidement de cette situation. Nous avons donc embauché un jeune de 29 ans en CDD jusqu'à fin septembre, domicilié sur la Commune, motivé pour s'investir au sein de sa Commune.

### **8. Défilé du 14 Juillet**

Le défilé aura bien lieu cette année.

Un rendez-vous est fixé devant l'école, défilé vers le monument aux morts avec discours et dépôt de gerbes. Un vin d'honneur est ensuite organisé dans la cour de la Salle Adrien MARTIN (ou salle des fêtes en cas de temps pluvieux).

Le feu d'artifices sera tiré le Samedi 17 Juillet 2021 à 23h sur les Grands Champs.

### **9. Permanences période estivale**

La Mairie sera fermée du 19/07 au 08/08 inclus. Un accueil téléphonique aux numéros habituels est disponible.

### **10. Décision modificative aménagement du Bourg**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer la décision modificative énoncée par Mme MORAND concernant l'aménagement du Bourg car les travaux seront réalisés sur deux années et payables en plusieurs fois.

### **11. Question diverses :**

\*Balayage mécanisé : nous contacterons NCI Environnement afin de passer la balayeuse mécanisé avant le Comice.

\*Entretien des rues : la Mairie va se renseigner pour savoir comment aider notre agent technique polyvalent pour l'entretien des rues (désherbage..) afin d'améliorer les conditions de travail

**La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 03 Septembre 2021 à 20H30 à la Mairie de Grées-sur-Roc.**